



RÉSERVATIONS 2025

Centres de loisirs, stages sportifs et Sport Été Animation

INSCRIPTION	Démarche administrative OBLIGATOIRE 1 fois dans l'année pour pouvoir ensuite procéder aux réservations des activités municipales
RÉSERVATION - ANNULLATION	Une fois l'inscription effectuée, réservations OBLIGATOIRES aux activités souhaitées en tenant compte des délais impartis (voir ci dessous). L'annulation doit respecter les mêmes délais, sauf pour la restauration (voir tableau).
FACTURATION	Établie selon les réservations et fréquentation En cas de réservation sans fréquentation, la période est facturée (sauf justificatifs définis dans le règlement unique). En cas de présence sans réservation, une majoration tarifaire de 50% est appliquée.

Ces démarches sont à effectuer depuis **votre espace famille** (accessible sur le site internet de la ville) ou auprès **du service accueil de la Mairie** (guichet unique).
Retrouvez l'ensemble des modalités d'accès aux services scolaires, périscolaires, extrascolaires et de restauration dans le nouveau règlement unique disponible auprès de votre mairie, sur saran.fr et sur l'espace famille.

DÉLAIS DE RÉSERVATION

Tout enfant dont la réservation n'est pas effectuée ne pourra être accueilli.

STRUCTURE D'ACCUEIL	RÉSERVATION AVANT LE JOUR ET/OU LA PÉRIODE SOUHAITÉE
CENTRES DE LOISIRS Mercredi	> 3 SEMAINES avant le mercredi souhaité
CENTRES DE LOISIRS Vacances scolaires	> 3 SEMAINES avant le 1 ^{er} jour de la période souhaitée (période = ensemble du séjour)
VACANCES SCOLAIRES Stages sportifs	> 3 SEMAINES avant le 1 ^{er} jour de la période souhaitée (période = 1 semaine de stage)
PÉRISCOLAIRE Matin et soir	> 7 JOURS avant le jour souhaité
RESTAURATION Midi	> 3 SEMAINES avant le jour souhaité (Annulation possible jusqu'à 7 jours avant le repas réservé)

Attention: les vacances d'été correspondent à 2 périodes distinctes (se référer aux tableaux)

Les accueils (centres) de loisirs : Marcel Pagnol 3/5 ans, 6/8 ans et Base de la Caillerette (9/14 ans)

Pour les mercredis

Période concernée	Période de fonctionnement Centres de loisirs	Date limite de réservation et d'annulation 3 semaines « glissantes » par rapport au mercredi souhaité
Noël 2024-Février 2025	Du mercredi 8/01 au mercredi 05/02/25	Exemple : pour le mercredi 08/01- date limite le 18/12/24
Février à Printemps 2025	Du mercredi 26/02 au mercredi 02/04/25	Exemple : pour le mercredi 26/02- date limite le 05/02/25
Printemps à l'Été 2025	Du mercredi 23/04 au mercredi 02/07/25	Exemple : pour le mercredi 23/04- date limite le 02/04/25
Rentrée à Toussaint 2025	Du mercredi 03/09 au mercredi 15/10/25	Exemple : pour le mercredi 3/09- date limite le 13/08/25
Toussaint à Noël 2025	Du mercredi 05/11 au mercredi 17/12/25	Exemple : pour le mercredi 5/11- date limite le 15/10/25
Noël 2025-Février 2026	Du mercredi 07/01 au mercredi 11/02/26	Exemple : pour le mercredi 07/01- date limite le 16/12/25

Pour les vacances scolaires

Période concernée	Période de fonctionnement des Centres de loisirs	Date limite de réservation et d'annulation 3 semaines avant le 1 ^{er} jour de la période souhaitée
Noël 2024 fermeture le 25/12/24 et le 01/01/25	Du lundi 23/12/24 au vendredi 03/01/25	30/11/24
Février 2025	Du lundi 10/02 au vendredi 21/02/25	18/01/25
Printemps 2025	Du lundi 07/04 au vendredi 18/04/25	15/03/25
Juillet 2025 fermeture le 14/07/25	Du lundi 07/07 au vendredi 01/08/25	14/06/25
Août 2025 fermeture les 15 et 29 août (reprise de l'école le lundi 1 ^{er} septembre 2025)	Du lundi 04/08 au jeudi 28/08/25	11/07/25
Toussaint 2025	Du lundi 20/10 au vendredi 31/10/25	27/09/25
Noël 2025 fermeture le 25/12/25 et le 01/01/26	Du lundi 22/12/25 au vendredi 02/01/26	29/11/25



Les stages sportifs Durant les vacances scolaires (sauf Noël)



**SAUF
Été- Sport Été Animation (fonctionnement différent)**

Période concernée	Période de fonctionnement des stages sportifs	Date limite de réservation et d'annulation 3 semaines avant le 1 ^{er} jour de la période souhaitée
Stages sportifs Février 2025	Du lundi 10/02 au vendredi 14/02/25	18/01/25
	Du lundi 17/02 au vendredi 21/02/25	25/01/25
Stages sportifs Printemps 2025	Du lundi 07/04 au vendredi 11/04/25	15/03/25
	Du lundi 14/04 au vendredi 18/04/25	22/03/25
Stages sportifs Toussaint 2025	Du lundi 20/10 au vendredi 24/10/25	27/09/25
	Du lundi 27/10 au vendredi 31/10/25	04/10/25

INFOS

Renseignements



PRATIQUES

Direction de l'Éducation et des Loisirs- DEL

02 38 80 34 18

Pôle enfance-relais de quartier-PIJ

02 38 80 34 06

Pôle sportif

02 38 80 34 05

**Espace
Famille**

